# GUERRE À MORT AUX INTRIGANS, AUX FRIPONS ET AUX ASSASSINS,

## OU

*Lettre à* Robert-Lindet, *membre du Comité de salut public, sur son rapport fait à la Convention, le 4e. jour complémentaire; relatif à la situation politique de la République.*

> Heureux l'écrivain qui peut se dire à la fin de chaque journée, j'ai veillé pour le peuple.
>
> Fréron, *orat. du peuple*, no. 3.

Citoyen Lindet,

Les amis du bien public sont pénétrés d'admiration pour les principes de justice et d'humanité développés dans ton rapport sur la situation politique de la République, et ils disent tous : si ce ne sont point là de ces belles fleurs que nous jetoient si souvent en avant *Robespierre, Billaud* et *Barrère*, pour mieux nous séduire et nous tromper : si ces grands principes sont consacrés par une prompte exécution des décrets qui s'en sont suivis, le triomphe de la liberté et de la république est assuré. Je ne m'étendrai pas, *Citoyen Lindet*, sur tous les points de ton rapport je me bornerai dans quelques observation; importantes au salut de la patrie. Tu as reconnus et tu es convenu qu'il étoit des hommes qui n'avoient vu, dans la révolution, qu'un moyen de déplacer les fortunes, de s'enrichir en dépouillant et en

égorgeant les autres ; qu'il étoit des forfaits et des crimes contre l'humanité, qui appeloient la vengeance nationale : oui, il en est des intrigans, des fripons et des assassins qu'il importe de démasquer et de livrer à la sévérité des lois ; oui, il en est de ces forfaits qu'on ne peut pas retracer sans frémir d'horreur, mais que le peuple doit connoître, et que la vengeance nationale atteindra sans doute ; car, ainsi que l'a dit Messire *Billaud-de-Varenne*, « l'impunité enfante la licence, et la licence pullule le crime ».

C'est cette confiance aveugle que nous avons eu dans les beaux discours et dans la fausse apparence de vertu de ces CÉLÈBRES orateurs, qui nous a conduit dans cet abîme de malheur d'où nous sommes à peine sortis, et où nous retomberons infailliblement, si des hommes courageux, si des patriotes vertueux ne livrent pas une *guerre à mort aux intriguants, aux fripons et aux assassins* ; car qui n'auroit pas cru à la pureté des principes de M. *Billaud*, quand il nous disoit : » Sans mœurs épurées il n'existera ja-» mais de République, et sans la régénération de ceux qui, » placés sur les premières lignes, fixent les régards de la » multitude et leur doivent par conséquent l'exemple, le » brigandage se perpétuera dans le gouvernement, l'intri-» gue siégera à la place du mérite, les suffrages deviendront » le prix de la vénalité ou de la bassesse ; l'or tiendra lieu » de talens et de vertu : enfin le peuple oubliant sa dignité » avant de l'avoir bien connue, laissera peu-à-peu rouiller » son énergie, et voila l'instant propice pour l'usurpateur » audacieux. » Et au même instant que ce M. *Billaud* nous tenoit ce perfide langage, il perpétuoit lui-même les pouvoirs du comité de salut public ; il contribuoit au renversement des idées de la morale et du droit public, à la régénération d'une aristocratie d'un nouveau genre, à la compression de l'énergie des patriotes, au systême affreux de terreur, d'oppression et de sang, et il assuroit enfin, par toutes sortes de moyens, le triomphe de cet usurpateur audacieux qu'il sembloit nous faire craindre. C'est donc sur cette conduite et sur ce systême affreux d'oppression et de sang qu'il importe aux amis du bien public de fixer leurs regards pour connoître tous les dangers que la liberté a courut et pour prévenir ceux que voudroient lui faire courir de nouveau les continuateurs de Robespierre ; car, on ne peut se le dissimuler, la tête du monstre est abbatue, mais le tronc survit : semblable au ser-

pent à qui on a coupé la tête, la queue s'agite encore fort long-tems.

Quand on saura que le projet de Robespierre étoit de faire égorger indistinctement tous les citoyens au-dessus d'une fortune peu aisée, pourra-t-on croire que cet horrible projet, qui s'exécutoit déjà dans tous les départemens sous les ordres des féroces *Carrier*, *Lebon* et *Collot d'Herbois*, étoit conçu et pouvoit être exécuté sans la connoissance et la participation de *Billaud*, de *Barrère* et de ce M. *Vadier* qui disoit encore le 8 thermidor, qu'il y avoit quatre-vingt mille affaires à déblayer, et que sur quatre-vingt détenus il se trouvoit à peine un patriote? Permets, citoyen LINDET, que je m'arrête un instant sur ce projet, sur l'assertion de M. Vadier, et que je te fasse connoître l'espèce, la moralité et le degré de patriotisme des individus désignés comme les seuls patriotes au nombre d'un sur quatre-vingt. Je dois ces détails à la République entière; je les dois à la postérité pour ma justification et pour celle de quelques infortunés camarades et concitoyens, si généralement et si indignement outragés et maltraités. On a tout fait pour empêcher qu'on déchirât le voile qui couvre encore les horreurs et les cruautés qui ont été exercés dans les prisons. *Réal* et *Dufourny* ont été de nouveau proscrits, persécutés, pour avoir essayé de retracer ce qui s'est passé aux Carmes et au Luxembourg: dussois-je subir le même sort, je parlerai; il est tems que la vérité se fasse entendre et que le crime soit puni. Il est reconnu que le but de Robespierre et consorts étoit d'asseoir leur trône sur des monceaux de cadavres; et pour y parvenir plus facilement, ils mirent à l'ordre du jour la terreur et le carnage: ils formèrent leur cour d'hommes immoraux, de brigands, de monstres comme eux, avides de sang et devenus, sans aucun respect pour les droits sacrés du peuple, les grands dispensateurs des fonctions publiques: la nullité, l'intrigue, l'immarolité malgré ce qu'en avoit dit *Billaud*, tinrent lieu de talens et de vertus dès-lors; on ne vit plus que les haines particulières et le crime triompher: il n'y eut bientôt plus une famille qui n'eut un parent dans les fers. Les pères, les mères des défenseurs de la patrie, ces défenseurs eux-mêmes furent indistinctement jetés dans des cachots horribles, et ce fut ensuite parmi tant de victimes entassées dans ces cachots que l'homme juste, que le citoyen paisible, que le patriote courageux, furent choisis ou désignés pour être égorgés au nom de la loi.

Ce fut principalement dans la maison d'arrêt *Lazare*, où ce systême de tuerie fut plus ponctuellement suivi, où les passions et le brigandage de toute espèce furent exercés sans ménagement, c'est là enfin où le crime a assassiné plus directement la vertu.

Des hommes qui n'ont pour preuves de leur patriotisme que les témoignages de leurs services rendus à l'Empereur : (1) des hommes déjà condamnés par les tribunaux pour vols et autres crimes, plusieurs qui portent sur leurs épaules les marques de leur moralité, de leur probité et de leur vertu ; voila ces hommes qui ont été les instrumens de la faction d'Hébert et de celle de Robespierre ; voila ces hommes qui se disoient, au nombre de 28 à 30 seulement, sur près de 800 détenus à Lazare, les purs et vrais patriotes, et dont M. *Vadier* a sans doute voulu parler ; voila enfin ceux qui fesoient les listes de proscription, qui déposoient au tribunal et qui décidoient de la vie des malheureuses vic-

---

(1) Entr'autres, le nommé Jaubert d'Ath, qui, dans tous les tems, a été le bon-valet et l'espion de l'Autriche ; ce Jaubert qui, dans son pays, a persécuté, arrêté et assassiné les patriotes, ainsi qu'il s'en est prévalu lui-même dans un mémoire que j'ai entre les mains, et dans lequel mémoire se trouvent différentes lettres du général *Bender*, dont voici l'extrait d'une.

*Lettre de son excellence le maréchal baron de Bender, à M. Jaubert.*

« Je suis très-sensible à l'attention que vous me témoignés par vos lettres, et encore plus à votre zèle pour notre auguste roi, dont vous me donnez tant de preuves par *vos rapports assidus et conséquens.* Je serai toujours charmé de vous en témoigner ma reconnoissance, etc. ».

Eh bien ! c'est ce Jaubert qui, à la retraite des Français de la Belgique, s'est faic patriote, et est venu en France pour y servir son maître : c'est ce Jaubert, dont une infinité de preuves matérielles de ses intelligeuces avec nos ennemis sont déposées au comité de sûreté générale, qui étoit reconnu pour un excellent patriote, qui faisoit des listes de proscription à Lazare, de concert avec Herman et Fouquier, et que l'on cherche à soustraire au glaive de la loi.

times qu'ils avoient pillées, volées dans la prison même, ou de ceux qui leur déplaisoient.

Oui, il a été reconnu qu'un individu a été livré à la mort par un de ces assassins pour lui avoir refusé une somme de deux cens livres ; il est également reconnu que les Citoyennes........ et les frères T...... ont été sacrifiés au ressentiment et à la crainte de ceux qui leur avoient volé des sommes considérables et des effets précieux ; il est enfin prouvé que des pères de famille, de vrais patriotes, ont été immolés à la vengeance de quelques-uns de ces hommes de sang avec qui ils avoient eu une querelle : semblables à ces voleurs de grands chemins qui, pour jouir plus paisiblement de leurs vols, assasinent le malheureux voyageur qu'ils ont dépouillé ( 1 ). Graces à la révolution du 9 Thermidor, cette chaîne de crimes a été rompue ; c'est par l'effet de cette heureuse révolution que le voile qui couvre tant de brigandages a été déchiré. L'honnête-homme, témoin de tant d'horreurs, alors contraint de se taire, peut enfin parler, et déjà de toutes parts la vérité se fait entendre : oui, c'est notre confiance et notre pusillanimité qui nous avoient conduits dans cet état de stupeur, dans cet abîme de malheurs ; il est vrai que, pleins de respects pour les loix, nous ne pensions pas que ceux qui les avoient créées les enfreindroient aussi impunément, et substitueroient leurs passions, leurs volontés à la place de la volonté générale. Gardons-nous donc bien de laisser surprendre de nouveau notre confiance et de retomber dans cet état de stupeur ; c'est aux écrivains patriotes et courageux à sacrifier leurs instans et leurs lumières au bonheur de leurs concitoyens et à la prospérité de la patrie ; car ils doivent être convaincus ; et ils en ont fait la cruelle expérience, que s'ils abandonnent le champ de bataille aux intrigans, aux fripons et aux assassins, c'en est fait de la liberté. Les continuateurs

---

(1) Je m'étois proposé d'entrer dans des détails plus amples sur les horreurs qui ont été exercées à Lazare, mais je renvoie le lecteur à une relation exacte de tout ce qui s'est passé dans cette maison depuis son ouverture, et qui va être livrée à l'impression.

de Robespierre vivent, ils s'agitent, ils lèvent une tête altière ; ils voudroient de nouveau s'abreuver du sang de leurs concitoyens et ils usent de subterfuges aussi perfides que criminels pour séduire et pour égarer le peuple. Croiroit-on que ces hommes qui crient tant au triomphe de l'aristocratie et à l'oppression des patriotes, que ces hommes qui dans les séances du 23 et du 26 Fructidor se sont élevés avec tant de furie contre les mises en liberté, sont ceux même qui ont poursuivi et réclamé celles des aristocrates et des assassins?

On entend aussi demander à grands cris l'impression de la liste des individus mis en liberté depuis le 9 thermidor : et moi aussi je la demanderois, si je ne prévoyois que le résultat en seroit funeste à la liberté; mais je demanderois avec le même droit qu'on y joignît les motifs d'arrestation et les noms des dénonciateurs; car quel est le but de ceux qui demandent ces listes? Voudroient-ils imprimer un signe de réprobation sur ceux qui ont été détenus ? Voudroient-ils persuader au peuple que parce qu'un tel a été détenu, c'est un coupable? Voudroient-ils enfin désigner les victimes échappées à leur rage, pour l'assouvir plus facilement quand l'instant leur paroîtra propice? Si l'on vouloit scruter la moralité et le degré de patriotisme de ces *austères Républicains* qui demandent ces listes, à coup sûr on reconnoîtroit que la majorité est composée d'hommes immoraux, qui ont été royalistes, aristocrates, républicains, suivant que leur commandoient les circonstances et leurs intérêts; d'hommes qui ont déplacé les fortunes et qui se sont enrichis en dépouillant et en égorgeant leurs concitoyens; d'hommes enfin qui cherchent à se sauver à la faveur du désordre, et qui croient détourner l'attention que l'on porte sur leurs brigandages et sur leurs crimes.

Mais il m'a semblé, citoyen Lindet, que tu avoit glissé bien légérement sur deux questions qui sont de la plus haute importance et qui font, en ce moment, l'objet d'une lutte peut-être heureuse, peut-être funeste pour la liberté : il m'a semblé que tu ne t'étois montré, que comme un spectateur bénévole qui attend la fin du combat pour embrasser le vainqueur, quel qu'il soit, dans cette lutte qui existe entre la bonne-foi et l'intrigue, entre le peuple et quelques membres des sociétés populaires; entre l'autorité de la Convention et celle des Jacobins; pourquoi donc n'as-tu pas tranché le mot? Pourquoi n'as-tu pas dit, *il n'y a que les frip-*

*pons qui craignent la lumière*? Tu t'es borné à convenir que la liberté de la presse étoit consacrée dans la déclaration des droits de l'homme. Mais n'est-ce pas au moment que le peuple tout entier venoit d'exprimer sa volonté par la sanction de ces droits imprescriptibles, que quelques sacrilèges ont enchaîné cette volonté en comprimant l'énergie des patriotes, par la subversion des principes éternels, par la terreur et par le sang? Souviens-toi que l'on ne vit alors que des hommes écrire et imprimer sans penser, et des journalistes vendus à la faction de Robespierre; ces vils écrivains qui dirigeoient, qui égaroient l'esprit public, ne devroient-ils pas être responsables de l'erreur du peuple et de tous les maux qui ont affligé la patrie? N'est-ce pas à ces ames mercenaires que le fils devroit redemander son père et sa mère?

Oui, ce sont les frippons qui craignent la lumière et qui s'opposent à la liberté indéfinie de la presse: oui, ce sont des intrigans et des assassins qui voudroient se faire un rempart de tous ceux qu'ils trompent, et qui forgent, qui préparent de nouveau les instrumens de leur domination tyrannique dans les sociétés populaires. Je ne viens point accuser ces sociétés ni demander leur dissolution: je connois sur quelle base elles posent; je les ai moi-même défendues dans les crises les plus alarmantes, et je soutiens qu'elles ont rendu des services importans à la chose publique; mais il importe de savoir et de dire que les intrigans, les ambitieux et les contre-révolutionnaires même, ayant vu que c'étoit le véritable *palladium* de la liberté, et qu'ils ne pouvoient l'attaquer de front, ils se sont glissés, introduits dans ces temples sacrés, ils s'en sont emparé; ils en ont ensuite chassé ou égorgé ses fidèles surveillans, et c'est de ce fort même qu'ils prétendent encore assiéger la liberte: car qui sont les hommes qui composent et qui dominent les Jacobins? Des monstres couverts de crime est tous dégoûtans de sang; des hommes qui n'oseroient montrer leurs épaules à découvert; des hommes enfin dont la nullité, l'intrigue et l'immoralité tiennent lieu de talens et de vertus. Quelle est la conduite de ces ambitieux? Ils demandent de nouvelles mesures de sang; ils violent tous les principes, ils s'élèvent au-dessus des autorités constituées et ils voudroient rivaliser avec celle de la Convention: que dis-je, rivaliser! ils voudroient anéantir la représentation nationale. Si l'on ne mettoit un frein à leur ambition, si

391



le peuple méconnoissoit ses droits, si la Convention oublioit ce dépôt sacré qui lui est confié, on verroit bientôt la représentation nationale exister dans les Jacobins, et, à la faveur de leur affiliation, les autorités constituées des départemens existeroient dans les sociétés populaires: dès-lors le systême de terreur et de sang renaîtroit; de nouvelles Vendées s'organiseroient dans toutes les parties de la République, et voici l'instant favorable pour *l'usurpateur audacieux.*

Qu'on se rappelle que le comité de Robespierre, de Billaud et de Barrère avoit arrêté, que nul ne pouvoit être admis à l'exercice des fonctions publiques s'il n'avoit *un certificat de civisme* des jacobins. N'étoit-ce pas là le véritable acheminement à la destruction et au renversement de la souveraineté du peuple? Pourquoi donc, LINDET, n'as-tu pas rappellé à ces sociétés leur institution primitive, et n'a-tu pas dit qu'il étoit aussi impolitique que dangereux que ces sociétés, qui étoient établies pour la surveillance des autorités constituées, fussent composées et influencées par des fonctonnaires publics; car est-il dans l'ordre que des surveilléssoient des surveillans?

Tu as dit, Citoyen Lindet, oublions nos malheurs et nos fautes. J'approuve beaucoup cette mesure de conciliation, parce que je sais que de notre union dépend notre bonheur et celui de la République; mais peut-on composer avec des fripons et avec des assassins? Ah! ils ne nous pardonneroient jamais de les avoir démasqués: ainsi ma devise sera toujours: guerre à mort *aux intrigans, aux fripons et aux assassins*; et je poursuivrai ce combat, jusqu'à ce que la vengeance nationale ait atteint et exterminé ces ennemis de l'humanité et de la République.

*Le Républicain* MELLETIER.

*N. B.* Dans un prochain No., j'annoncerai lesvictoires remportées sur ces brigands, et ainsi de suite.

Ce 10 Vendémiaire, an troisième de la République Française, une et indivisible.

---

l'Imprimerie de LIMBOURG et COMP., rue des filles Thomas, No. 88.